

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Relatif à la consultation N°22/FSE/2024

Financement de l'opération :

Budget de fonctionnement « Chapitre 22/18 article 01 »

Intitulé de l'opération :

« Entretien et réparation d'éclairage public au niveau de la Faculté des Sciences Exactes »

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à cette consultation que l'opération citée ci-dessus est attribuée provisoirement comme suit :

Soumissionnaire retenu	Montant de l'offre en DA	Critère d'attribution	Délai d'exécution
ETP DAHEL Abdelhamid <u>Adresse : Coop</u> <u>IMMOB EL HIDHAB</u> <u>STAIFIA LOT B</u> <u>NORD N° 12 GRP 57</u> <u>SETIF</u> <u>NIF :</u> 174194400276166000 00	2 499 476,00 DA en TTC	Offre la moins disante	Deux mois (60jours)

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire de la consultation, auprès du doyen de la Faculté des Sciences Exactes.

Le soumissionnaire retenu provisoirement est convié de prendre attache avec le service des moyens généraux de la Faculté des Sciences Exactes pour retirer le projet du contrat.

Fait à Bejaia, le 29/09/2024

Le Doyen de la Faculté des Sciences Exactes



عميد كلية العلوم الدقيقة
الأمر بالصرف التلوي
الدكتور: سفيان أودية